

OBJECTIFS :

Maîtriser les techniques et procédures comptables liées aux écritures d'inventaires de trésorerie, incluant la gestion des immobilisations financières, des valeurs mobilières de placement, et des emprunts, ainsi que les implications fiscales correspondantes.

- Distinguer immobilisation financière et valeurs mobilières de placement en conformité avec la réglementation comptable.
- Calculer les intérêts d'un emprunt non échu à échéance trimestrielle et comptabiliser ces intérêts.
- Comptabiliser les emprunts et les intérêts courus non échus. Comptabiliser les écritures liées à un portefeuille-titres de valeurs mobilières de placement (VMP), y compris les dépréciations.
- Comprendre et appliquer le contrôle et les conséquences fiscales du traitement des valeurs mobilières de placement, ainsi que les retraitements fiscaux nécessaires.

PRÉREQUIS & ACCESSIBILITÉ :

Prérequis :

Maîtriser la comptabilité générale et les enregistrements courants

Accessibilité :

- Comptables financiers, distinguant immobilisations financières et valeurs mobilières de placement.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, merci de consulter notre référent handicap.

DURÉE : 1 jour / 7 heures

V24.1

màj : 06/24

Méthode pédagogique et encadrement :

Cette formation est animée par un formateur expert dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées selon les critères qualité d'Aptitudes 21.

L'animation est composée d'apports théoriques, de mises en situations professionnelles et d'exercices pratiques.

Moyens pédagogiques :

Ordinateurs, logiciels, tableau blanc, vidéo-projecteur, écran.

En fin de formation, vous aurez un accès à la plateforme pédagogique Aptitudes 21 sur laquelle vous pourrez consulter et télécharger vos supports de formation.

Modalités d'évaluation des objectifs et des résultats :

L'évaluation des objectifs se fait par le formateur, pendant la formation avec les exercices pratiques, les interactions et les mises en situation pratiques.

Le formateur complète un livret d'évaluation selon une grille de compétences précise.

Lieu : 61/69 rue Camille Pelletan
Espace Emeraude
33150 Cenon

Contenu de la formation

Méthodologie : analyse dans l'ordre de la balance / articulation de plusieurs comptes

- Distinguer immobilisation financière et valeurs mobilières de placement
- La réglementation comptable sur l'enregistrement des immobilisations financières
- Calculer les intérêts d'un emprunt non échu à échéance trimestrielle
- Comptabiliser les emprunts et les intérêts courus non échus
- Comprendre le contrôle et les conséquences fiscales du traitement des valeurs mobilières de placement
- Comptabiliser les écritures liées à un portefeuille-titres de VMP
- Comptabiliser les dépréciations, les immobilisations financières et les valeurs mobilières de placement
- Repérer les retraitements fiscaux à opérer